



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL : Lors du sommet, mi janvier 2021, «One Planet Summit », devant les hauts représentants de nombreux pays de la Terre, le président Macron montre son téléphone portable et dit : «Cet objet-là, qu'on partage tous (...), c'est l'un des objets qui sont l'illustration de ce qu'est la mondialisation - «made in globally » - c'est l'un des pires objets sans doute en termes d'émissions de gaz à effet de serre: chaîne logistique, matériaux rares, obsolescence. On a créé un système où on incite les gens à en changer tous les six mois (...). L'un des premiers objets sur lesquels on change les comportements et la production, c'est ça et de manière concrète »... Mais le président, quatre mois plus tôt, devant le gratin industriel français, ne tenait pas du tout le même discours, se moquant des écolos et des sceptiques de la 5G, renvoyant à la lampe à huile et à la calèche des «Amishs » tous ceux qui refusent la nouvelle technologie téléphonique nécessitant pour des millions d'individus de changer de téléphone pour la 5G (et ensuite la 6G?). On le voit, Macron n'hésite pas à se contredire !

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Le film «Soleil Vert » (1973)



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES 5 - abeilles et humains même combat (suite)



16 mars 2016..... Le jeu trouble de Stéphane Le Foll sur les pesticides. Le ministre de l'Agriculture incite les députés, dans une lettre, à ne pas voter l'interdiction des néonicotinoïdes. C'est un nouveau signe de l'âpre bataille qui se joue, dans les sphères politiques et scientifiques, sur le dossier des pesticides. Du mardi 15 au jeudi 17 mars, l'Assemblée nationale examine en deuxième lecture le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui comporte un article consacré aux néonicotinoïdes. Cette famille d'insecticides est reconnue nocive pour les insectes pollinisateurs et, plus généralement pour l'environnement et la santé. Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a mis tout son poids dans la balance. Mais à la différence de la quinzaine d'organisations d'apiculteurs et de défenseurs de la biodiversité qui ont appelé à un rassemblement devant le Palais-Bourbon mardi matin, ce n'est pas pour convaincre les parlementaires d'en finir avec ces «insecticides tueurs d'abeilles», comme les qualifient les ONG. Au contraire, le ministre s'est adressé aux députés lundi, dans une lettre argumentée, pour les inciter à ne pas se prononcer en faveur d'une interdiction simple et totale. La missive, datée du 11 mars et que Le Monde s'est procurée, s'apparente à un procédé pour le moins inhabituel. La disposition sur les néonicotinoïdes, qui s'inscrit dans l'article 51 du projet de loi, a connu nombre de tribulations avant d'être finalement réintroduite par la commission du développement durable de l'Assemblée le 9 mars, à l'initiative d'une soixantaine de députés écologistes et socialistes. Le texte indique que l'utilisation de l'ensemble de cette famille d'insecticides sera interdite à partir du 1er janvier 2017, pour tous les usages et toutes les cultures, y compris les semences enrobées avec ces produits. C'est peu dire que cette version du texte suscite débats et tensions entre les parlementaires et au sein du gouvernement. Pas moins de 45 amendements ont été déposés depuis une semaine en faveur de la suppression ou de la modification de l'article. Le vote en séance plénière est loin d'être acquis. Si l'Assemblée avait déjà adopté en première lecture, en mars 2015, une interdiction des néonicotinoïdes, l'amendement avait été introduit à la surprise générale, de sorte que tous les députés n'étaient pas présents. Les sénateurs sont ensuite revenus sur cette mesure, en janvier. Ils lui ont préféré une proposition bien plus floue: ils souhaitent s'en remettre au ministère de l'agriculture pour déterminer, plus tard, leurs «conditions d'utilisation» en tenant compte des «conséquences sur la production agricole». Depuis, 224 députés et 64 sénateurs ont rallié l'appel en faveur d'une interdiction totale, déposé en juin 2015 par trois députés socialistes, Delphine Batho, Gérard Bapt et Jean-Paul Chanteguet. Dans sa lettre de près de quatre pages, Stéphane Le Foll défend longuement sa propre «action volontariste» contre les néonicotinoïdes. Il reconnaît la neurotoxicité, prouvée, des sept molécules de cette catégorie de pesticides qui donnent lieu à la commercialisation d'une centaine de produits aux appellations différentes, largement utilisés dans l'Union européenne (UE). Mais s'empresse de donner des gages: «Je suis favorable à réduire encore le risque d'exposition des colonies [d'abeilles]», écrit-il. Pour autant, l'action de son ministère vis-à-vis de ces produits chimiques «ne peut se faire en créant des distorsions entre les agriculteurs français et le reste des agriculteurs européens», assure-t-il. La position des représentants du monde agricole transparaît là, jusque dans le vocabulaire employé par le ministre, soucieux de préserver les paysans, particulièrement en cette nouvelle période de crise. Conclusion: la politique française «doit se conduire au bon niveau, au niveau européen». En mai 2013, M. Le Foll avait demandé et obtenu une suspension des néonicotinoïdes durant deux ans, le temps que l'UE en évalue à nouveau les effets sur la biodiversité. Mais cette interdiction n'est que très partielle: non seulement elle ne porte que sur trois substances - le thiarnéthoxame, la clothianidine et l'imidaclopride -, mais elle ne concerne que certaines cultures. Des céréales d'hiver, des arbres fruitiers, des légumes, de la vigne, des rosiers et plantes d'intérieur continuent à être traités... Il existe bien certaines limites, en fonction des périodes de floraison, seulement les études scientifiques ont désormais montré à quel point les néonicotinoïdes persistent longtemps dans l'environnement. Ils peuvent se retrouver dans les sols, voire dans les fleurs sauvages autour des parcelles cultivées, deux ans après leur première utilisation. Vis-à-vis de Bruxelles, Paris alterne exigences fortes et manque de soutien sur ce dossier. Stéphane Le Foll continue de demander publiquement à la Commission européenne de faire procéder à des évaluations supplémentaires sur la toxicité de ces substances qui déstabilisent les abeilles, les privant notamment de leurs points de repère. Mais contrairement à Ségolène Royal, son homologue à l'environnement, qui veut élargir les restrictions européennes, et à la Commission, qui voudrait elle-même édicter des règles plus sévères pour l'homologation de ces produits, le ministre ne se montre pas pressé de prendre des décisions radicales dans les campagnes françaises tant que les Vingt-Huit ne seront pas prêts à basculer tous ensemble dans l'après-néonicotinoïdes. En attendant, rien n'est dit des quantités de néonicotinoïdes vendues en France. M. Le Foll indique simplement qu'elles ont baissé de «3% à 4% en moyenne» entre 2011 et 2014. Quels sont les tonnages? Qu'en est-il de l'évolution entre 2013 et 2014, une année où l'usage des pesticides a fait un bond inédit de plus de 9% en France? Ces données continuent de relever du secret absolu. Malgré l'échec reconnu du plan Ecophyto, destiné à réduire de 50% d'ici à 2025 l'utilisation des produits phytosanitaires, Stéphane Le Foll se veut convaincant. «La solution qui consisterait à interdire tous les usages de produits contenant des néonicotinoïdes en France pourrait se traduire, en fait, par un recul dans la politique que mène le gouvernement pour protéger pollinisateurs, domestiques et sauvages», argumente-t-il. Car il faudrait alors avoir recours à «des voies alternatives qui ne présentent aucune garantie supplémentaire pour les pollinisateurs, bien au contraire». La coalition d'apiculteurs et d'ONG qui manifestait devant l'Assemblée nationale s'inscrit en faux contre cet argument issu des rangs de l'agriculture. «Il n'existe pas de famille de pesticides plus toxiques pour les abeilles en exposition chronique que les néonicotinoïdes», rétorquent en chœur les opposants aux néonicotinoïdes. «Je ne peux pas me résoudre à reporter l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes dont on connaît les effets dévastateurs, abonde la députée écologiste Laurence Abeille (EELV, Val-de-Marne). Le ministre se dit convaincu de la nécessité de transformer l'agriculture; l'action parlementaire sur ce sujet peut, à mon avis, lui manifester un soutien déterminant pour contrebalancer le poids du lobby de l'agrochimie.» (suite au n°47)

EFFET DE SERRE Ch14 - LA CONFERENCE DE NEW DELHI (INDE) COP8



- 9 août 2003..... Jean-Paul Besset, un des maîtres d'œuvre du Pacte écologique avec Nicolas Hulot, analyse dans le journal "le Monde " comment faire face à l'agression climatique. Il explique que la canicule qui saisit en ce moment l'Europe quitte la rubrique des faits divers pour devenir un fait majeur de société. A coups d'incendies, de vagues de chaleur, de pollution atmosphérique, d'assèchement des sols et des fleuves, d'inondations brutales, de tempêtes tropicales, la météo sauvage secoue nouvellement nos pays de cocagne, pourtant traditionnellement tempérés. L'Europe vient de connaître trois périodes de chaleur au cours de trois mois consécutifs, de quoi s'interroger. S'agit-il de modifications en profondeur de nos conditions de vie ? Plus personne de sérieux ne peut se contenter aujourd'hui d'évoquer des seules coïncidences ou le hasard. L'humanité se trouve bel et bien agressée par un dérèglement climatique majeur. Il va falloir repenser en conséquence le système économique, les approvisionnements en énergie, les modes de production, les moyens de transport, l'organisation collective et les modes de vie. Comment vivre désormais avec un climat qui se retourne contre les hommes ? Tandis que les scientifiques s'interrogent encore sur l'origine du problème, les politiques doivent s'activer et mettre en place le consommer moins, comment économiser les ressources, éviter le gaspillage, produire autrement... prévention, précautions, réparation, recyclage, décroissance sont les clés de l'avenir, a contrario du consensus de la pensée contemporaine autour de la fuite en avant et vers le toujours plus.
- 9 août 2003..... Le président du GIEC, Rajendra Pachauri, estime que les températures élevées en Europe ne sont pas dues à des variations naturelles du climat. Selon cet expert indien, "ces événements extrêmes sont des signes prémonitoires de ce qui nous attend à l'avenir ". Il explique que les gaz à effet de serre s'accroissent dans l'atmosphère et que la concentration actuelle de CO2 augmente, "ce qui veut dire que, même si nous réduisons considérablement les émissions dès maintenant, le changement climatique va se poursuivre pendant des décennies. Donc, plus tôt nous agissons, mieux ce sera ". Le GIEC prévoit une hausse minimale de 1,4°C de la température mondiale d'ici à 2100 et M. Pachauri ajoute que "dans certaines régions, par exemple, les régions tropicales ou subtropicales de l'hémisphère Nord, vous aurez peut-être une hausse de trois à quatre degrés... Ce qui est important, c'est que la variabilité du climat va s'accroître avec des changements soudains et de plus en plus d'événements extrêmes "
- 10 août 2003..... Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France, évoque dans les médias la surmortalité chez les personnes âgées due à la canicule qui frappe le pays depuis le début du mois et dont les effets sont accentués par la pollution atmosphérique qui l'accompagne. Il met en cause les pouvoirs publics qui ne prennent pas la mesure de la gravité de ce qui se passe et demande des moyens supplémentaires. Le gouvernement en vacances va réagir dans les jours qui suivent.
- 14 août 2003..... Dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement canadien annonce une série de mesures d'un montant de 890 millions d'euros au bénéfice des propriétaires de logements, des entreprises et des autorités locales. Cette somme représente la moitié du financement du programme de cinq ans du gouvernement canadien en application du protocole de Kyoto.
- 14 août 2003..... Le ministre de la santé, à propos de la surmortalité des personnes âgées, parle d'une véritable épidémie et estime entre 1500 et 3000 le nombre de décès. Ceux-ci, en région parisienne, sont entreposés dans un entrepôt frigorifique au marché de Rungis.
- 18 août 2003..... A propos des décès dus à la canicule, le ministre de la Santé admet ne pas avoir reçu les signaux d'alerte nécessaires pour agir à temps, faisant allusion à des dysfonctionnements à l'Institut national de veille sanitaire (INVS) et à la Direction générale de la santé. Dans les jours qui suivent, on dénombre à 10 000 les décès.
- 20 août 2003..... A l'issue d'un conseil des ministres, le président Jacques Chirac s'adresse aux Français au sujet de la canicule : dans une intervention télévisée solennelle, il annonce que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin présentera en octobre un plan pour remédier aux insuffisances mises en lumière par la vague de chaleur exceptionnelle du début du mois d'août et présenter les propositions indispensables pour renforcer la solidarité à l'égard des personnes âgées. La canicule semble avoir tué une dizaine de milliers de personnes reconnaît le gouvernement. Le chef de l'État, dont le silence tout au long du drame a été critiqué, exprime à cette occasion sa profonde solidarité à l'égard des victimes et rend hommage à l'action des services de secours. Rappelant que de nombreuses personnes âgées sont mortes seules à leur domicile, Chirac appelle également les Français à faire preuve d'une plus grande solidarité à l'égard des plus fragiles.
- 21 août 2003..... La ministre de l'écologie, Roselyne Bachelot, estime que la France est passée, avec la canicule et la sécheresse record, de justesse à côté de dysfonctionnements qui aurait pu être catastrophiques. Parmi ces dysfonctionnements, elle cite le manque de substance anti-incendie, les menaces sur les lignes électriques, les délestages massifs d'électricité, les accidents ferroviaires. Elle observe que la France est confrontée depuis une quinzaine d'années à un nombre important de crises ayant, pour beaucoup d'entre elles, un dénominateur commun climatique, citant les pollutions maritimes, les inondations, les feux de forêt, etc. Pour la France, le changement climatique s'est traduit au plan écologique par une pollution à l'ozone en août inégalée depuis 1991, 50 000 hectares de forêts ravagées alors que la saison n'est pas encore finie, une situation hydrologique encore préoccupante, un impact important sur les plantes et certains animaux et une température anormalement élevée des cours d'eau. Ainsi, la ministre souligne que la priorité doit être désormais donnée à la prévention. La France prépare pour novembre un nouveau plan de lutte contre l'effet de serre, en vue de diviser ses émissions de CO2 par quatre ou cinq d'ici 2050.

(suite au numéro 47)

NICOLAS HULOT

ch8 – Vers «En marche »

28 janvier 2016..... Nicolas Hulot, dont la mission comme envoyé spécial de François Hollande pour la protection de la planète s'achève, n'exclut pas sur France Inter d'être candidat à la présidentielle de 2017, mais sans passer par une primaire. Le cadre de la primaire est un code trop conventionnel explique-t-il.

31 janvier 2016..... Le sondeur IFOP pose la question aux sympathisants de la gauche quelle personnalité ils souhaitent voir jouer un rôle important à l'avenir. Autrefois, un socialiste arrivait toujours en tête. Aujourd'hui, quand le sondeur pose la question, un écologiste sort du chapeau, Nicolas Hulot, plébiscité par 61% des sondés, 13 points devant Mélenchon. Et pas n'importe quel écolo, un marginal battu par ses propres amis Verts dans une primaire en 2011 contre Eva Joly. Mais, plus Hulot perd dans les jeux politiques, plus il apparaît comme un recours pour échapper à la petite politique. Chirac a rêvé d'en faire son ministre de l'écologie, Sarkozy a rêvé de l'avoir au gouvernement, Hollande l'a intronisé envoyé spécial pour la protection de la planète et rêve désormais d'en faire la tête de gondole du prochain gouvernement. Le chef de l'État a déjà prévu de laisser Notre-Dame des Landes dans les broussailles jusqu'à l'élection présidentielle pour ne pas donner prétexte à refus à son écolo préféré. Pour Hollande comme ses prédécesseurs, Hulot serait une prise de guerre de premier choix, celle qui lui permettrait de verdir le gouvernement et de se passer des seconds couteaux écolos. Mais Nicolas tient bon, il n'a pas envie de devenir ministre, car c'est se lier les mains.

1 février 2016..... Nouveau coup dur pour EELV : Son ancien secrétaire national (2012–2013) et député européen, Pascal Durand annonce dans le Parisien son départ de la formation. «Je ne suis pas contre EELV, mais je laisse le parti gérer ses problèmes. Ça ne m'intéresse plus, je veux me focaliser sur autre chose ». Monsieur Durand dit avoir revu Nicolas Hulot et être dans le même état d'esprit que lui. Il déclare pour terminer : «Il faut redynamiser le débat de l'écologie, et cela ne peut pas se faire à l'intérieur des partis ou dans une primaire ».

3 février 2016..... Le départ probable de Laurent Fabius pour le Conseil constitutionnel impose dans les jours qui viennent un remaniement ministériel. Pour François Hollande, Nicolas Hulot serait une prise de guerre de premier choix, celle qui permettrait de verdir le gouvernement et de se passer des seconds couteaux écolos. Mais, sollicité par l'Élysée pour remplacer Ségolène Royal à l'écologie, l'ancien envoyé spécial de Hollande pour la planète renâcle ferme. Il a fait la liste des casus belli et ils sont nombreux. Il y a d'abord, et avant tout, l'aéroport de Notre-Dame des Landes, dont il réclame l'abandon immédiat. Ensuite, le futur traité transatlantique (TAFTA), dont il juge les effets ravageurs. Mais aussi, le projet de liaison ferroviaire Lyon–Turin, qualifié d'inutile, sans oublier la déchéance de nationalité qu'il n'approuve pas. Un autre élément fait réfléchir l'ancien animateur d'Ushuaïa, raconte un de ses proches : «Nicolas se tâte pour la présidentielle. Il attend l'automne pour se décider. Devenir ministre, c'est se lier les mains ». En soirée, l'Élysée dément avoir proposé le poste de ministre de l'environnement et numéro 2 du gouvernement à Nicolas Hulot, même s'il a été reçu pendant une heure dans la journée par le président et ses conseillers. La patronne des Verts, Emmanuelle Cosse, aurait également été approchée. Le sénateur écologiste Jean Vincent Placé pourrait hériter d'un secrétariat d'État.

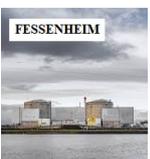
10 février 2016..... Le Canard Enchaîné nous présente Nicolas Hulot : Le médiatique écolo, qui vient de refuser de s'entendre avec Hollande pour entrer au gouvernement, aime les sirènes du pouvoir et se le reproche en même temps. «Chaque jour, je fais le procès de la veille » annonce Hulot que ses potes appellent «le commandant couche-tôt ». C'est vrai qu'il a tendance à chipoter à table, n'est pas du genre à reprendre des frites, a banni alcool et cigarettes. Pas de laisser-aller la soixantaine venue, de petit bidon qui pointe sous le lainage, de siestes au coin du feu quand les jours raccourcissent et qu'il fait frisquet. Pas de laisser-aller. Il se méfie de lui-même et du plaisir que le pouvoir lui procure. Après trois ans passés à l'Élysée, Hulot souligne par une étrange déclaration les paradoxes de son départ : «je quitte ma mission au moment où je la maîtrisais au risque d'y prendre goût». A-t-il ressenti trop de jouissance ? Il a aimé jouer les importants, poser avec Hollande, côtoyer Obama. Avant, il y eut Chirac, puis Sarkozy, et l'amitié avec Borloo. Sans oublier Mélenchon, pour lequel il a voté en 2012. Le voilà libre depuis la fin janvier. Regrette-t-il déjà ? Bien sûr, il le regrette, mais comme il regretterait d'être resté. Il vient de refuser un poste ministériel, alors que les gros loulous de l'écologie se roulent par terre pour en être. Placé en rêve éveillé, Rugby s'y verrait bien, Pompili aussi, et Cosse, la patronne du parti, laisse dire qu'elle se ferait une douce violence pourvue que Hollande le lui demande. Hulot a décliné au nom des idées qu'il défend : abandon de Notre-Dame des Landes, des grands projets inutiles. Il a aussi décliné par peur, peur de l'enfermement, des egos à gérer (il a déjà assez à faire avec le sien), des réunions qui s'enchaînent, des Conseils des ministres. Il a déjà fait le coup en 2002. Face à une structure technocratique, il ne sait pas faire. À l'Élysée, plusieurs conseillers se sont étonnés de ses longs silences lors des réunions. Il a expliqué qu'il est vite noyé par les codes. À l'heure qu'il est, il hésite, il réfléchit et pense à la présidentielle de 2017. Garder un pied dehors, un pied dedans, voilà son obsession. Il a trouvé sympathique cette vie de diplomate professionnel à plein temps, d'envoyé spécial au service de la planète. Il était libre comme l'air, avec aucune structure étouffante à laquelle il devait rendre des comptes. Ça fait un peu reporter, un peu je saute d'un avion à l'autre, et puis, au service de la planète, ça fait mieux qu'au seul service de Hollande. Il a souvent agacé les équipes de Fabius, n'a jamais vraiment pris de gants avec Royal, à qui il ne pardonne pas de s'être prononcée contre la taxe carbone en 2009. Lors du limogeage de la ministre de l'écologie Delphine Batho, en juillet 2013, il dit «tomber de l'armoire », mais ne va pas jusqu'à prendre sa défense publiquement. Il l'appréciait pourtant. Il peut fustiger l'immobilisme politique ambiant sur les questions environnementales qu'il a souvent constaté. Dernièrement, Hulot mise énormément sur les religieux de tout poil pour promouvoir l'écologie. Le petit monde écolo scrute avec attention ses mouvements, mais personne ne pense qu'il se lancera en 2017. Jean-Luc Bennahmias pronostique qu'il a trop de proximité avec Hollande, il ne voudra pas lui nuire, il n'ira pas. Cette élection va se jouer sur le chômage, les migrants, l'espace Schengen, mais pas sur l'environnement.



(suite au numéro 47)

FESSENHEIM ch5- C'est pour quand ? (suite)

- 2 mars 2017..... Emmanuel Macron présente son programme présidentiel. Il estime que les problématiques d'environnement et de transition écologique sont une priorité. Il propose par exemple de fermer les centrales à charbon restante d'ici cinq ans. À interdire l'exploration des gaz de schiste et à ne plus délivrer aucun nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures. Il souhaite, en outre, augmenter le coût du carbone : sous son mandat, la taxe carbone augmenterait par exemple pour atteindre 100 euros par tonne de CO2 d'ici à 2030. Avec les fonds débloqués mais aussi des sommes venues du privé, il propose aussi de financer le développement des énergies renouvelables. Objectif : doubler la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque d'ici à 2022. Quant à la centrale de Fessenheim, sujet hautement polémique, Macron confirme sa fermeture prochaine, une promesse qui avait été faite par François Hollande dès 2011. Celle-ci n'interviendrait qu'après la mise en service de l'EPR de Flamanville dans la Manche.
- 12 mars 2017..... Entre 700 et 1000 militants antinucléaires manifestent à proximité de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) pour réclamer sa fermeture. Cette centrale, la plus vieille en activité en France, cristallise depuis des années la colère et l'inquiétude des militants antinucléaires qui la jugent très dangereuse.
- 24 mars 2017..... Les trois conditions posées par EDF pour enclencher la procédure devant aboutir à l'arrêt de la centrale de Fessenheim (Alsace), doyenne des unités nucléaires françaises, sont satisfaites aujourd'hui. Après l'obtention de deux garanties de l'État au sujet d'autres installations nucléaires dans l'Hexagone, l'électricien a vu son indemnisation, 489 millions d'euros minimum, validée par Bruxelles. Le président François Hollande veut régler ce dossier avant de quitter l'Elysée et honorer ainsi sa promesse de campagne.
- 2 avril 2017..... A Fessenheim, la plupart des habitants veulent la poursuite de l'activité de la centrale. Une banderole accrochée de longue date entre mairie et église en atteste : «Ensemble, préservons la centrale nucléaire ». Beaucoup travaillent pour EDF, directement ou indirectement, ou c'est le cas d'un proche. Mais les habitants ne sont pas naïfs : «Un jour, il faudra bien penser à la fermer, cette centrale », mais ils sont agacés par le symbole qu'elle représente et dont ils sont les otages. Maintien ou fermeture, c'est le débat. La pression est forte du côté des Allemands et des Suisses.
- 6 avril 2017..... Le conseil d'administration d'EDF doit voter une résolution autorisant son président, Jean-Bernard Lévy, à demander au gouvernement de signer le décret mettant fin à l'autorisation de fonctionnement de la centrale de Fessenheim (Alsace). Les six administrateurs indépendants d'EDF sont très réticents à prendre une décision qu'ils jugent antiéconomique, à moins d'obtenir des garanties. Il suffirait qu'un seul d'entre eux s'y oppose ou s'abstienne pour remettre en cause la fermeture des deux plus anciens réacteurs nucléaires. Le 24 janvier, le conseil d'administration avait déjà donné son feu vert, de justesse, à l'indemnisation du préjudice économique subi par le groupe d'énergie, un protocole validé par la Commission européenne. Ce vote avait été acquis grâce aux voix des six indépendants, dont celle de M. Lévy qui dispose d'une voix prépondérante, en cas d'égalité. Les six administrateurs salariés (CGT, CFDT, FO et CFE-CGC) avaient voté contre et les six représentants de l'État n'avaient pas pris part au vote en raison d'un conflit d'intérêts. Le rapport de force serait le même cette fois-ci, si bien que le jour d'avant la ministre de l'écologie Ségolène Royal exige que le gouvernement signe par décret l'arrêt de mort de Fessenheim, dès que EDF aura voté sa résolution en ce sens. A l'Elysée, on se montre plus prudent. Pour maintenir la capacité de production d'énergie voulue par la loi de transition énergétique, l'État a prévu de compenser la perte de production de Fessenheim par la mise en service de l'EPR de Flamanville en 2019. En réalité, tout peut capoter au dernier moment : l'EPR pourrait encore tarder à être mis en fonctionnement, et puis on entre en période d'incertitude politique à quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle où toute décision peut être remise en cause par le prochain président. La promesse de F Hollande faite aux Verts sur Fessenheim risque de ne pas être tenue.
- 6 avril 2017..... L'approche du conseil d'administration d'EDF, qui pourrait donner le feu vert à la fermeture de la centrale nucléaire française, Fessenheim, ravive l'inquiétude des 850 agents EDF et 350 salariés des sociétés extérieures. Les premiers risquent de perdre leur poste en Alsace, les autres, leur emploi. «On veut nous sacrifier, deux semaines avant l'élection présidentielle» fulmine le secrétaire du comité d'entreprise CGT. Il met en avant l'avis de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui, au terme de la troisième visite décennale, a autorisé la poursuite de l'exploitation des deux réacteurs respectivement jusqu'en 2021 et 2023. «Aussi longtemps que la sûreté est garantie par l'ASN et qu'EDF juge la centrale rentable, il n'y a aucune raison valable de casser cet outil industriel important » dit un délégué syndical CFE – CGC. Du côté du centre-ville de Fessenheim, le mot d'ordre de préserver la centrale nucléaire est suivi par la grande majorité de la population. À la pharmacie, qui stocke des pastilles d'iode, personne ne se prononce ouvertement pour la fermeture. Du côté du maire, on redoute plutôt une catastrophe économique en cas de fermeture de la centrale qui risque de perdre 20 à 30% de sa population et subir une forte dépréciation de l'immobilier. La manne fiscale d'EDF, qui représentent 80% du budget de la ville, permet à la ville de se doter d'infrastructures (piscine, complexe sportif, médiathèque) que les autres communes de même taille ne peuvent s'offrir. Le député local (droite) et président du conseil départemental du Haut-Rhin ira manifester aujourd'hui devant le siège d'EDF. Il dénonce une annonce précipitée et électoraliste sur le dos de l'Alsace et réclame une indemnisation à la hauteur du préjudice subi. Le porte-parole de l'association Stop Fessenheim : «ce n'est pas le démarrage de l'EPR de Flamanville qui doit conditionner la fermeture de Fessenheim, mais le fait que la centrale est un danger pour toute une région européenne ». Les associations antinucléaires implantées autour de Fessenheim déplorent que la centrale en fin de vie, qui a signalé 22 écarts par rapport à sa marche normale et une anomalie en 2016, fonctionne encore cinq ans après l'engagement de campagne de François Hollande et bien au-delà des 30 ans initialement prévus. Ces associations savourent une petite victoire : le tribunal de police de Guebwiller a condamné EDF, le 8 mars, à des contraventions pour violation des règles techniques générales du code de l'environnement, après des tuyauteries en rupture le 28 février 2015. Les associations ont aussi porté plainte pour mise en danger délibérée d'autrui pour utilisation d'un générateur à vapeur présentant des défauts de fabrication relevée par l'ASN, ce qui a entraîné l'arrêt du réacteur numéro deux depuis le 13 juin 2016.



(Suite au numéro 47)

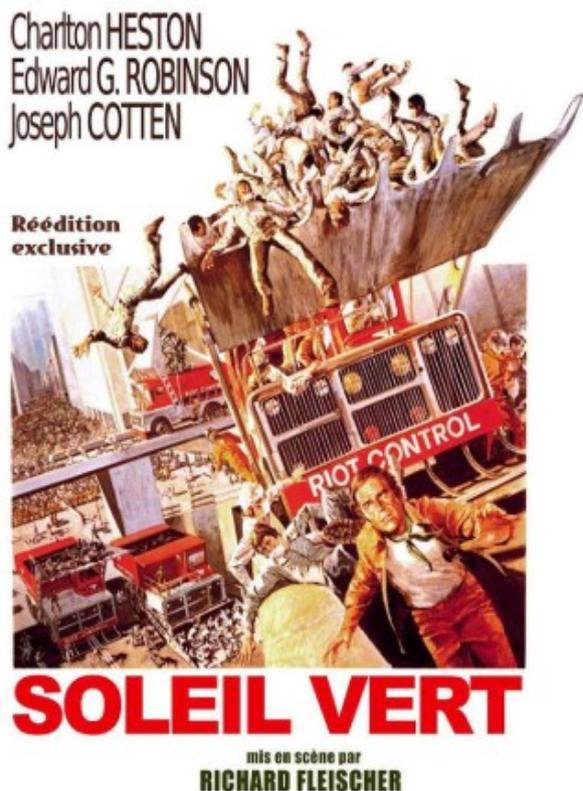
IL FAUT ABSOLUMENT VOIR CE FILM : SOLEIL VERT (Soylent Green)

26 juin 1974..... Le film américain de science-fiction «**Soleil vert** » sort en France et il va devenir une référence pour les écologistes. Le film se déroule en l'an 2022. Le monde baigne dans une pollution de l'air qui a détruit la flore et la faune. Très peu de terres sont encore cultivables et les habitants qui n'ont pas les moyens d'acheter des aliments naturels mangent un aliment industriel de synthèse sans goût ni texture, le «soleil vert ». Les émeutes sont fréquentes et sévèrement réprimées dans des villes surpeuplées. Un policier enquête sur le meurtre d'un des dirigeants de la société qui produit le « soleil vert ». Il découvre que cette nourriture n'est pas fabriquée à base de plancton... Ce film d'anticipation, prophétique, inspiré par un avenir lourd de menaces de surpopulation, de pollutions et d'épuisement des ressources naturelles, est extrêmement sombre (industrialisation du cannibalisme). La scène la plus célèbre : un des personnages, avant d'être euthanasié, se voit montrer les paysages naturels magnifiques d'autrefois, sur un fond de musique classique, qui le sort de sa ville au smog jaunâtre et aux espaces surpeuplés de miséreux. Le film reçoit le Grand prix du festival du film fantastique d'Avoriaz en 1974.

A New York, en 2022, les ressources naturelles sont épuisées. La situation est d'autant plus dramatique que la surpopulation, dans la métropole, est impossible à endiguer. Partout règnent la misère et la famine. Les quarante millions de New-Yorkais subsistent principalement grâce aux nourritures synthétiques fabriquées par la compagnie Soylent. L'inspecteur Thorn, encore privilégié, partage un minuscule appartement avec Sol Roth, un vieillard. Il enquête sur le meurtre de William Simonson, un ancien directeur de Soylent. Thorn découvre au fil de ses recherches que cette affaire est loin de se résumer à un simple crime sordide. Il reçoit des menaces, mais refuse d'abandonner l'enquête...

«Soleil vert » est un film américain d'anticipation réalisé par Richard Fleischer, sorti en 1973 et inspiré du roman de science-fiction *Soleil vert* (1966) de Harry Harrison. Mettant en vedette les acteurs américains Charlton Heston et Leigh Taylor-Young. Librement inspirée du roman de Harrison, cette dystopie combine à la fois le genre du film policier et de la science-fiction : l'enquête sur le meurtre d'un riche homme d'affaires et un avenir dystopique où les océans sont mourants et la canicule est présente toute l'année en raison de l'effet de serre, résultant dans l'épuisement des ressources naturelles, la pollution, la pauvreté, la surpopulation et l'euthanasie volontaire. L'histoire se déroule en 2022 dans la ville de New York où, comme le reste du monde, la pollution et la surpopulation ont cours. Le manque de nourriture amène les autorités à créer des aliments artificiels et industriels conçus par la société Soylent. Le détective Thorn, assisté par le vieux professeur « Sol » Roth, véritable mémoire du temps passé, enquête sur le décès d'un certain Simonson, un riche privilégié proche des cercles dirigeants. Alors qu'il progresse dans son enquête, Thorn s'aperçoit que cette caste fait tout pour l'empêcher de découvrir la vérité. Le film a notamment remporté le Grand Prix du Festival d'Avoriaz 1974, alors qu'il était en concurrence avec le film *Mondwest* de Michael Crichton, sorti la même année.

Le film commence par une succession d'images présentant l'industrialisation de la planète amorcée au XIXe siècle et amplifiée durant le XXe siècle et le XXIe siècle, celle-ci conduisant à la surpopulation et à la pollution mondiale. Les ressources naturelles étant maintenant épuisées, la population est nourrie par Soylent Industries, une entreprise qui fabrique des aliments de synthèse à partir du plancton océanique.



La fin du film est une surprise qui fait découvrir un futur qu'il sera bon d'éviter...

